

CONTACTS

Directrice des études Licence Valence

Elodie RAIMBAULT
Elodie.Raimbault@univ-grenoble-alpes.fr

Responsables pédagogiques des parcours

Anglais (Grenoble) : Gregory BENEDETTI

Gregory.Benedetti@univ-grenoble-alpes.fr

Anglais (Valence) : Élodie RAIMBAULT

Elodie.Raimbault@univ-grenoble-alpes.fr

Allemand : Myriam GEISER

Myriam.Geiser@univ-grenoble-alpes.fr

Espagnol : Almudena DELGADO LARIOS

Almudena.Delgado-Larios@univ-grenoble-alpes.fr

Italien : Laura FOURNIER-FINOCCHIARO

Laura.Fournier@univ-grenoble-alpes.fr

Russe : Laure THIBONNIER

Laure.Thibonnier@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat pédagogique**À Grenoble**

Licence débutant : Bureau F215

socle-scolarité-licence-debutant@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. : + 33 (0)4 38 42 19 88

Licence 1 : Bureau F213

socle-scolarité-l1-llcer@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. : + 33 (0)4 38 42 19 74

À Valence

Sarah MANAÏ

Sarah.Manaï@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. : + 33 (0)4 75 78 10 21

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Université Grenoble Alpes

Site de Grenoble

Domaine universitaire

Bâtiment Stendhal

1180 rue des universités

38400 Saint-Martin-d'Hères

Site de Valence

Pôle universitaire Marguerite Soubeyran

87 avenue de Romans

26000 Valence

EN BREF

Domaine :

Arts, Lettres, Langues

Composante de rattachement :

UFR SoCLE (Sociétés, cultures et langues étrangères)

Durée des études : 3 ans ou 4 ans si L1 débutant

Nombre de crédits : 180 ECTS

QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'inscrits en 1^{re} année en 2023/2024 :

GRENOBLE VALENCE

231

62

UGA
Université
Grenoble Alpes

GRENOBLE ET VALENCE

LICENCE

LLCER

LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES



QU'EST-CE QUE LA LICENCE LLCER

Les langues et les cultures étrangères et régionales vous intéressent ? Découvrez la Licence dans toutes ses dimensions.

La Licence Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER) permet d'acquérir de solides connaissances dans les domaines des langues, littératures et civilisations étrangères, étudiées à travers les siècles. L'accent est mis notamment sur l'histoire, la littérature, la civilisation, la linguistique et la traduction.

De bonnes connaissances en grammaire et en vocabulaire usuel sont nécessaires ainsi qu'une maîtrise correcte du français.

- **L'étude de la langue choisie** représente plus de la moitié des enseignements de la Licence LLCER. Il s'agit d'acquérir les outils linguistiques conduisant à la maîtrise de la langue par l'étude systématique des structures grammaticales et l'entraînement à la compréhension et à l'expression écrites et orales ainsi qu'à la traduction.

- **L'étude de la littérature, des arts et de l'histoire** complète, dans la langue choisie, l'apprentissage linguistique et permet de posséder une solide connaissance des diverses sociétés composant l'aire linguistique, à travers les époques et jusqu'à la période la plus contemporaine.

Les cours de civilisation, par exemple, concernent les grandes aires géographiques et culturelles de la langue étudiée. Ils combinent les approches géographiques, historiques, politiques et sociologiques.

Pour accéder aux descriptifs des enseignements, pour avoir une idée de la bibliographie, pour en savoir plus sur les compétences auxquelles vous forme cette Licence, consultez la [page web de la mention](#).

ORGANISATION DE LA LICENCE

La Licence se prépare en 3 ans ; elle est composée de 6 semestres. Elle est validée par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS), soit 30 crédits par semestre.

Il est possible de débiter en allemand et en russe. La Licence se prépare alors en 4 ans et démarre par une année appelée L1 débutant. L'année suivante les étudiants débutants intègrent une L1 normale.

PLUSIEURS PARCOURS

La mention LLCER se décline en **cinq parcours** :

- **Anglais** (Grenoble et Valence)
- **Allemand** (Grenoble)
- **Espagnol** (Grenoble)
- **Italien** (Grenoble)
- **Russe** (Grenoble)



DOUBLES LICENCES

La mention LLCER permet également la préparation de doubles diplômes, sous condition d'une double inscription dans chacun des parcours choisis.

Ils constituent une formation d'excellence et permettent à des étudiant.e.s motivé.e.s et doté.e.s d'une bonne capacité de travail d'acquérir et de maîtriser les fondements de deux disciplines et ainsi d'obtenir deux diplômes en trois ans.

Les emplois du temps des deux langues étudiées sont mis en compatibilité afin de garantir de bonnes conditions d'étude dans les deux cursus. En ce qui concerne les contenus, l'étudiant.e suit l'intégralité des enseignements des blocs «Etude et pratique de la langue» et «Culture», dans chacun des parcours.

Les doubles diplômes proposés en LLCER :

- Anglais - Allemand
- Anglais - Espagnol
- Anglais - Italien
- Anglais - Russe

Ces doubles diplômes sont proposés uniquement à Grenoble.

Attention : l'accès à ces doubles cursus est sélectif et la capacité d'accueil est limitée.

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS

LICENCE LLCER (30 CRÉDITS/SEMESTRE)

Enseignements fondamentaux - 27 crédits

Étude et pratique de la langue
Culture
Préprofessionnalisation

Ouverture - 3 crédits

Enseignement obligatoire à choix (langues, sport, autres)



TYPES D'ENSEIGNEMENTS

Tout au long du cursus universitaire, deux types d'enseignements permettent l'acquisition des connaissances :

● Les cours magistraux (CM)

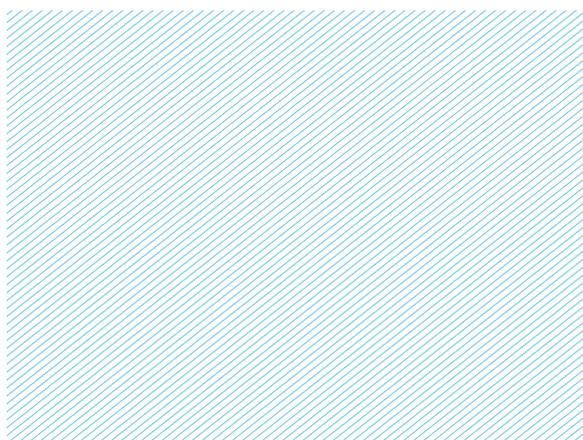
Sont abordés, dans ces cours, les enseignements théoriques qu'il est impératif de compléter par la lecture des bibliographies recommandées pour chaque matière. La prise de notes est essentielle pour la compréhension et l'intégration des connaissances abordées.

La présence aux cours magistraux est obligatoire. En effet, elle permet aux étudiant.e.s d'entendre le cours (mémoire auditive), de prendre l'habitude de suivre un discours ordonné et logique, de se familiariser avec une argumentation, un langage, des notions qu'ils doivent connaître et être capables de maîtriser.

● Les travaux dirigés (TD)

Ils permettent un travail plus individualisé en groupes de 40 maximum. Ils portent sur l'application et le suivi des apprentissages disciplinaires.

Sur une vingtaine d'heures de cours par semaine environ, la majorité des cours est assurée sous forme de TD.



À SAVOIR

STAGES

Faire un stage est conseillé, mais ce n'est pas obligatoire. Sous certaines conditions, vous pourrez effectuer un stage au cours de votre Licence ou valoriser votre engagement (travail salarié, engagement associatif).

INTERNATIONAL

Il est possible de suivre une partie du cursus à l'étranger dès la 2^e année (échanges ERASMUS ou partenariats avec des universités).

PUBLICS À BESOINS SPÉCIFIQUES

L'université accompagne les sportifs de haut niveau (SHN), les artistes de haut niveau (AHN) et les étudiant.e.s en situation de handicap pour aménager leur cursus en fonction de leurs besoins.

MÉTHODES DE TRAVAIL ET ÉVALUATION

TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Dans la continuité de l'enseignement secondaire, un travail régulier doit permettre à l'étudiant.e d'acquérir des connaissances et maîtriser des exercices académiques (synthèse, résumé, dissertation, commentaire, exposé, etc.).

A l'université, toutefois, les cours magistraux doivent impérativement être complétés par des lectures et des recherches personnelles, ce qui exige la maîtrise du travail en autonomie.

Les travaux dirigés nécessitent, quant à eux, une posture active de l'étudiant.e pour que la mise en situation pratique soit profitable.

En somme, le travail universitaire mobilise et permet d'acquérir à la fois des connaissances, des savoir-faire et des savoir-être.

ÉVALUATION : ÉVALUATION CONTINUE ET EXAMEN TERMINAL

Deux formes d'évaluation coexistent :

- L'évaluation continue a lieu durant le semestre. Il s'agit souvent d'exposés, de devoirs écrits ou oraux à réaliser en cours ou à la maison...

- Les examens terminaux se déroulent à la fin de chaque semestre.

Exemples d'exercices demandés : commentaire, dissertation, traduction, questions de cours, note de synthèse...

Une session de seconde chance a lieu en juin pour les étudiant.e.s n'ayant pas validé l'année.

Le semestre est acquis si la moyenne générale obtenue aux UE est égale ou supérieure à 10/20.

L'année est acquise si la moyenne est égale ou supérieure à 10/20.

Sous certaines conditions, l'étudiant.e peut renoncer au calcul de la moyenne par compensation.



ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE

Tout au long de la Licence, un accompagnement est proposé pour favoriser la réussite des étudiant.e.s et les aider à préparer leur insertion professionnelle.

● Une semaine d'accueil est organisée en 1^{re} année pour faciliter l'intégration à l'université : présentation de l'université, des enseignements à choix, conférences sur les associations, la vie culturelle, la mobilité internationale, présentation des actions en faveur de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

● Les enseignements de préprofessionnalisation proposent de découvrir des métiers et des secteurs professionnels pour accompagner dès la 1^{re} année la construction des perspectives professionnelles pendant la Licence.

● Réussir à l'université, c'est tout à la fois acquérir un haut niveau de compétences et de connaissances, mais aussi adopter de nouvelles méthodes d'apprentissage, accroître son autonomie d'organisation et de travail personnel et penser son avenir personnel et professionnel en cohérence avec ses acquis, ses désirs, ses projets de vie.

C'est avec l'objectif de répondre à ces préoccupations que les équipes de formation de l'Université Grenoble Alpes ont travaillé à la conception des dispositifs mis en œuvre dans le cadre du «oui si» suite à la réforme de l'accès aux études supérieures.

Les étudiants admis sous condition «oui si» bénéficient de mesures d'accompagnement à la réussite. Selon les cas, cet accompagnement correspond à des séances de soutien ciblés sur l'apprentissage linguistique et / ou à un tutorat plus méthodologique.

Attention : ces dispositifs ne remplacent pas l'apprentissage académique des bases linguistiques pré-requises pour réussir en L1. Ils permettent de consolider des pré-requis fragiles.

Ils ne sont pas destinés aux étudiants de L1 débutants.

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Poursuite d'études

Après la deuxième année de Licence, en Licence professionnelle.

Après la Licence, en Master.

92% des diplômés de la Licence LLCER poursuivent leurs études dont 85% en Master et notamment à l'Université Grenoble Alpes en :

- Master Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales
 - parcours Études anglophones
 - parcours Études germaniques
 - parcours Études hispaniques
 - parcours Études russes
 - parcours Études italiennes - Études françaises
 - parcours Anglais - Allemand
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
- Master Didactique des langues, parcours Français langue étrangère et seconde (FLES) (prérequis indispensable : 2 enseignements optionnels à choisir en L3)
- Autres Masters selon les modalités d'accès propres aux formations envisagées.

Insertion professionnelle

La Licence LLCER peut donner accès à des secteurs professionnels variés avec une poursuite d'études adaptée : enseignement, éducation et formation (professeur des écoles, professeur certifié ou agrégé, conseiller principal d'éducation, éducateur spécialisé, formateur de formateur), ingénierie pédagogique (concepteur de programme e-learning), interprétariat, traduction, culture et tourisme (guide conférencier), communication et journalisme, métiers du livre et de la documentation.

« Étudiante en anglais, j'aime beaucoup l'aspect littéraire et historique de la formation. De Twain à Pinter, en passant par une myriade d'autres auteurs, j'ai peu à peu acquis une bonne connaissance de la culture anglo-saxonne. Le thème, la version et la grammaire sont également des éléments essentiels à la maîtrise de la langue et se sont avérés extrêmement utiles lors de mon départ en Erasmus.

J'ai eu la chance de partir pendant une année étudier à York, dans le nord de l'Angleterre : j'ai pu rencontrer des gens d'horizons différents et découvrir une autre culture. Ce séjour à l'étranger m'a permis de prendre de l'assurance et d'acquérir une fluidité en anglais. »

**Hélène, étudiante en 3e année de licence LLCER
Anglais**

ESPACE ORIENTATION INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Des espaces de documentation et des conseillers à votre écoute toute l'année.

Domaine universitaire
1^{er} étage du bâtiment Pierre-Mendès-France
640 rue des universités
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél : + 33 (0)4 57 04 15 00
orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

Site de Valence
CIO'SUP
Maison de l'étudiant Drôme-Ardèche
11 Place Latour-Maubourg
26000 VALENCE
Tél. : + 33 (0)4 38 38 84 97
ciosup2607@univ-grenoble-alpes.fr